



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 mars 2006

Résultats définitifs de l'opération d'offre au public annoncée le 23 mars 2006 : Emission de 7 874 016 actions au titre d'une augmentation de capital en numéraire Cession de 2 189 590 actions par certains actionnaires

Soitec (la "**Société**") annonce ce jour les résultats définitifs de l'offre au public d'actions Soitec lancée le 23 mars dernier, comprenant une augmentation de capital de la Société et la cession de certaines de leurs actions par MM. André-Jacques Auberton-Hervé et Jean-Michel Lamure, actionnaires fondateurs de la Société et, respectivement, Président-Directeur Général et Directeur Général Délégué de la Société.

L'opération a été dirigée par Morgan Stanley en qualité de chef de file et teneur de livre et Calyon en qualité de chef de file associé.

Les modalités définitives de l'offre ont été fixées le 23 mars 2006 par le Président-Directeur Général de la Société.

Le nombre d'actions nouvelles émises est, après exercice de la faculté d'extension, de 7 874 016 (soit 11,71% du capital et 9,8% des droits de vote de la Société avant opération). Le prix de souscription, déterminé à l'issue de la construction d'un livre d'ordres auprès des investisseurs institutionnels le 23 mars 2006, a été fixé par le Président-Directeur Général à 26,00 euros par action Soitec. Le produit brut de l'émission s'élève à 204,7 millions d'euros, prime d'émission incluse.

Le nombre d'actions cédées par MM. André-Jacques Auberton-Hervé et Jean-Michel Lamure, dans le cadre du placement initial, est de 1.100.000 actions. Ces actions ont été cédées à un prix égal au prix de souscription des actions nouvelles, soit 26,00 euros par action.

L'offre prévoyait également une option de surallocation exerçable par Morgan Stanley, portant sur 1.100.000 actions à céder par MM. André-Jacques Auberton-Hervé et Jean-Michel Lamure.

Morgan Stanley a décidé le 24 mars 2006 d'exercer cette option de surallocation, à hauteur de 1.089.590 actions, ce qui porte à 1.189.590 le nombre d'actions cédées par M. André-Jacques Auberton-Hervé et à 1.000.000 le nombre d'actions cédées par M. Jean-Michel Lamure, soit un total de 2.189.590 actions. L'option de surallocation a été exercée au prix de 26 euros par action.

Ce communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'un ordre d'achat d'actions Soitec aux Etats-Unis d'Amérique (incluant ses territoires et possessions, chaque Etat des Etats-Unis d'Amérique et le District de Columbia) ni dans tout autre pays où une telle offre serait contraire aux lois et règlements applicables. Les actions Soitec n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens de la loi sur les valeurs mobilières des Etats-Unis d'Amérique (« U.S. Securities Act of 1933 »), tel que modifiée (le « U.S. Securities Act »), et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans procéder à un enregistrement ou sans bénéficier d'une exemption à l'obligation d'enregistrement conformément au U.S Securities Act. Soitec n'a pas l'intention de procéder à un tel enregistrement ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis d'Amérique.



Cette opération porte à 75 700 178 le nombre total d'actions Soitec, après l'exercice de BCE par M. André-Jacques Auberton-Hervé.

Le placement auprès des investisseurs institutionnels a rencontré un fort succès et a été sur-souscrit.

Séparément, dans le cadre de l'offre publique aux particuliers, le taux de service s'est élevé à près de 97%, et les ordres ont été réduits proportionnellement.

Le règlement – livraison et la cotation des actions nouvelles sur l'Eurolist d'Euronext Paris sont prévus pour le 30 mars 2006.

Un prospectus composé d'un document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2005 sous le numéro D.05-0872, de l'actualisation dudit document de référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mars 2006 sous le numéro D.05-872-A01 et d'une note d'opération a reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers le 22 mars 2006 sous le numéro 06-081. Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais, auprès du Chef de file et Teneur de livre (25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA) et au siège social de Soitec (Parc Technologique des Fontaines – 38190 Bernin - France), ainsi que sur les sites Internet de Soitec (www.soitec.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Tout investissement en actions comporte des risques : les investisseurs sont invités à se reporter à la description de ces risques figurant dans le prospectus Soitec, aux pages 22 et suivantes, 36, 41 et 67 et suivantes du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2005 sous le numéro D.05-0872, ainsi qu'en page 35 de l'actualisation du dudit document de référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mars 2006 sous le numéro D.05-872-A01 et en pages 12 et 13 de la note d'opération ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers le 22 mars 2006 sous le numéro 06-081.

Une notice légale relative à cette opération a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 27 mars 2006.

Ce communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation ou une incitation à investir. Ce communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (1) sont situées en dehors du Royaume-Uni ; (2) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et sont visées à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié) (l'«Order») ; (3) sont des « high net worth entities » ou toute autre personne entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre auxquelles ce prospectus peut être légalement communiqué (ces personnes étant définies comme « les personnes qualifiées»). Ce communiqué ne peut être utilisé ou invoqué par des personnes autres que les personnes qualifiées. Seules les personnes qualifiées peuvent procéder à un investissement ou s'engager dans une activité d'investissements au titre de l'opération décrite dans ce communiqué.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Aucune copie de ce communiqué de presse n'est et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada ou au Japon.

Morgan Stanley & Co. International Limited agit exclusivement pour Soitec dans le cadre de cette transaction et Morgan Stanley & Co. International Limited, en sa qualité de conseil financier dans le cadre de cette transaction, ne saurait être tenu responsable envers une quelconque personne autre que Soitec, et aucune autre personne ne pourrait bénéficier de la protection offerte par Morgan Stanley & Co. International Limited à ses clients ou dans le cadre de la fourniture de conseil au titre de la transaction décrite dans le présent communiqué.



A propos du groupe Soitec

Soitec (Euronext Paris : FR0004025062) est le leader mondial dans la fourniture de matériaux avancés pour l'industrie microélectronique de pointe, et en particulier des nanotechnologies. Basé à Bernin, France, Soitec produit une gamme étendue de matériaux avancés, dont notamment le SOI et le sSOI*, basée sur sa technologie Smart Cut™, aujourd'hui le standard de l'industrie. Bénéficiant d'une présence mondiale étendue, d'une forte propriété intellectuelle et de capacités de production de premier rang, Soitec permet aux fabricants de circuits intégrés d'obtenir des gains importants en matière de performance et d'autonomie, afin de mieux adresser la demande des consommateurs pour des produits électroniques miniaturisés et de plus en plus nomades. Les actions et les 2 Océanes de Soitec sont cotées sur Euronext Paris. Des informations complémentaires sur Soitec sont disponibles sur le site Internet : www.soitec.com*

*SOI : Silicon On Insulator - Silicium sur Isolant et sSOI : strained Silicon On Insulator - Silicium contraint sur Isolant

Soitec, Smart Cut et UNIBOND sont des marques déposées de S.O.I.TEC Silicon On Insulator Technologies.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter:

Soitec
Iain Murray
Directeur Financier
Tel: +33 4 76 92 75 14
Email: investors@soitec.fr

Soitec
Olivier Brice
Relations Investisseurs – Communication Financière
Tel: +33 4 76 92 93 80
Email: olivier.brice@soitec.fr